



Mon ancien propriétaire a t'il le droit ?

Par **samantha74**, le **28/01/2008** à **10:54**

Bonjour,

J'ai donnée ma dédite pour le 29 Décembre 07 , le propriétaire étant absent pour les fêtes(sans me préciser combien de temps) m'a demandé si je ne pouvait pas garder le logement jusqu'à son retour. J'ai refusée , devant déménager à la date du 29, sans nouvelle de sa part au 5 Janvier je l'ai apelé ,il me donne rendez-vous pour l'état des lieux le 7 Janvier et là il veut me déduire 1 semaine sur mon dépôt de garantie .

D'ou ma question en titre

A t'il le droit ?